

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali |
| Herausgeber: | Schweizerischer Zivilschutzverband |
| Band: | 49 (2002) |
| Heft: | 6 |
| Artikel: | Coopération nationale pour la sécurité |
| Autor: | Mathey, René |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-369543 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PROTECTION DE LA POPULATION EXPOSE À MEYRIEZ

Coopération nationale pour la sécurité

Cette exposition interdépartementale du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du Département fédéral de justice et police (DFPJ) donne une vue d'ensemble de la stratégie de coopération nationale pour la sécurité. Celle-ci s'appuie sur les trois dispositifs que sont la protection de l'Etat et la police – qui assurent la sécurité intérieure –, la protection de la population – et ses organisations partenaires que sont la police, le service du feu, la santé publique, les services techniques et la protection civile – et enfin l'armée, par son aide en cas de catastrophes, son soutien à l'aide humanitaire, ses efforts de promotion de la paix et sa protection de la population et de l'Etat contre les agressions extérieures.

RENÉ MATHEY

C'est ainsi que se présentaient, dans le dépliant édité par les départements concernés, tous les moyens censés assurer la protection du pays. Cette exposition temporaire, par ailleurs fort bien réalisée, n'a touché qu'un public restreint, ceux-là mêmes qui souhaitaient visiter la «Werft» – le «Chantier naval». Il est fort dommage que cette exposition n'ait pas été précédée d'une large promotion auprès de notre population, la première concernée lors d'événements particuliers.

Pour reprendre le texte du dépliant: «Pas de libertés individuelles sans sécurité – la sécurité a son prix – les mesures de sécurité peuvent restreindre les libertés individuelles – la sécurité absolue n'existe pas. C'est dans ce contexte que nous devons encore et toujours nous impliquer politiquement et nous interroger sur le niveau de sécurité que notre pays veut et peut fournir.»

Les quelques visiteurs interrogés lors de leur visite ont été assez surpris de constater l'ampleur des moyens consacrés à leur protection. En dehors des «anciens» qui ont, ça et là, redécouvert quelques souvenirs de la «mob», les jeunes ne paraissaient pas vraiment concernés. Une fois de plus, on ne peut que constater l'absence d'une information coordonnée à l'intention des citoyens lambda. La «coopération nationale pour la sécurité» mérite mieux qu'une exposition temporaire. La compréhension de la population pour un système relativement complexe est une étape décisive à l'appréhension des dangers qui guettent tout un chacun. La motivation des bénévoles à s'engager en faveur de la sécurité ne peut que s'en trouver renforcée. Le plus navrant, dans cette histoire, est le fait que parmi



Vue générale de l'exposition.



Le camion du Laboratoire de Spiez.



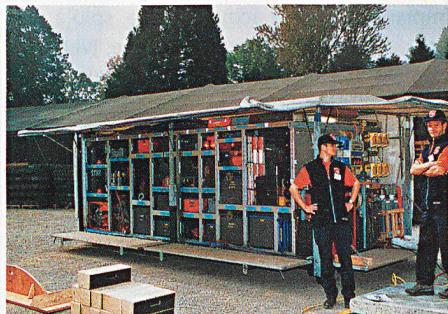
Des vidéos pour illustrer les interventions des partenaires.



Images saisissantes et des objets retirés du tunnel du St-Gothard.



Le coin PBC.



Un conteneur de la PCi de la ville de St-Gall.



Coopération:
la preuve
par les
casques!

toutes les parties prenantes à cette coopération nationale pour la sécurité, bien peu connaissent l'organisation et le rôle de chaque intervenant. Comment, dès lors, réaliser concrètement ce système de coopération pour qu'il franchisse le seuil du dépliant publicitaire? C'est le défi que devra relever la «nouvelle»

équipe chargée de l'information du «P», en collaboration si possible étroite avec les cantons. Il convient de souligner que l'équipe chargée de la mise sur pied de cette exposition a réalisé un travail remarquable. C'est pourquoi, ce type de manifestation devrait pouvoir se répéter à travers toute la Suisse. □